



## SOMMAIRE

1. Point sur les maïs
2. Point sur les tournesols
3. Betteraves sucrières, des levées d'adventices conséquentes
4. Lin textile, dernières interventions
5. Ralentissement de la pousse de l'herbe
6. Parasitisme des cultures
7. Fonds d'urgence, précisions DRAAF
8. Vu en plaine

## AGENDA

### Démonstration de désherbage mécanique sur pomme de terre

5 juin - 14h à 17h30, à Saint-Tricat (62)

### Démonstration de désherbage mécanique sur maïs

12 juin à Hérin (59) - 14h

### Tour de plaine

13 juin à Ostreville (62) 14h : Chanvre textile

16 juin à Troisvaux (62) 10h

### Journée de l'herbe

15 et 16 juin à Haut-lieu (59)

## Clin d'œil météo

« 31 mai : S'il pleut à la Sainte Pétronille, pendant quarante jours elle trempe ses guenilles »

## OBSERVATIONS ET CONSEILS

### 1. Point sur les maïs

#### Désherbage des maïs

Autour de la levée (stade cigare), il convient d'être prudent pour les interventions mécaniques. La houe rotative, moins agressive pour la culture, est utilisable. Pour les passages de herse étrille, seules les herse à câbles sont utilisables à partir du stade 2-3 feuilles, et à vitesse réduite (3 à 4 km), comme l'illustre le document suivant :

Stade de la culture							
	Semis / pré-levée : « A l'aveugle »	Levée	Cigare	2 feuilles	3 feuilles	4 feuilles	5-6 feuilles
Houe rotative	>15 km/h	Eviter les passages : plante fragile !	A partir de 6-8 km/h			>12km/h	Risque d'abimer la culture
Herse étrille	10-12 km/h			Treffler uniquement Vitesse réduite : 3 - 4 km/h		HE classique Vitesse réduite : 3 - 4 km/h	Vitesse 7 - 8km/h
Bineuse							1 <sup>er</sup> Binage possible à partir de 5 - 6 feuilles

Pour les maïs plus avancées, la herse étrille est de mise pour tenter de desherber correctement sur le rang avant les binages.

#### Dernier semis de maïs

La Chambre d'Agriculture réalise des essais maïs dans trois zones du Nord Pas-de-Calais, l'Avesnois, le Boulonnais et le Douaisis. Cette année, 12 variétés de maïs fourragers sont testées dans chaque zone. Les semis ont été réalisés la semaine dernière, lundi pour l'Avesnois, mercredi pour le Douaisis et jeudi pour le Boulonnais.

#### Vigilance corvidés

Cette année, les corvidés sont à l'origine de dégâts importants sur les semis de maïs. Ils peuvent consommer les graines de maïs dès le semis et jusqu'au stade 4-5 feuilles. Pour limiter les destructions trop importantes, il faut diversifier les systèmes d'effarouchement car les corvidés s'y accoutument rapidement. **Un passage humain régulier reste souvent la meilleure solution, surtout le matin.**

## 2. Point sur les tournesols

Aujourd'hui les parcelles les plus avancées sont au stade 4 feuilles et le peuplement est normalement acquis. Ces parcelles ont fréquemment subi des dégâts autour de la levée qui limitent les populations. Il convient donc d'adapter sa stratégie de désherbage en favorisant les binages et les interventions limitant les dégâts sur la culture.

### Plage d'intervention et stades du tournesol

	A0		A1	A2		B1-B2	B3-B4	B5-B8	Limite passage bineuse
	Post-semis - Prélevée		Crosse	Cotylédon		1 paire de feuilles	2 paires de feuilles	5 à 8 feuilles	
	dans les 3 jours après le semis	3 jours après le semis		avant l'étalement complet des cotylédons	à partir de l'étalement complet des cotylédons				
Herse étrille	5 à 7 km/h ●●●				3 km/h max ●●	3 à 6 km/h ●●●	4 à 7 km/h ●●●	5 à 7 km/h ●●● ou ●●●●	
Houe rotative	15 km/h				15 km/h	15 km/h	15 km/h	15 km/h	
Bineuse						3 km/h avec des protège-plants	4 km/h*	5 à 10 km/h*	5 à 10 km/h*

● passage possible  
●● passage possible avec précaution  
●●● passage à proscrire

Réglage de l'agressivité des dents de la herse :  
● inclinaison des dents faible à ●●● forte  
\*selon type de guidage

Pierre DURAND

## 3. Betteraves sucrières, des levées d'adventices conséquentes

Le beau temps étant de la partie depuis une dizaine de jours, place au désherbage. Les stades s'échelonnent de la levée à 4-6 feuilles.

L'objectif est de passer le plus tôt possible. En effet, cette année la levée des adventices est bien présente due au contexte pluvieux du mois dernier. Dans certaines parcelles, la pression est même très forte.

De plus les sols se referment très rapidement (vent de nord-est) et le désherbage en devient plus délicat. Le passage à la bineuse au stade 2 feuilles (avec protège plants) est souvent réaliser afin de « casser » cette fameuse croûte dû au renfermement rapide des sols. Il faut essayer d'avoir un cordon le plus faible possible (3-5cm). Attention à la formation de grosses mottes qui peuvent recouvrir la betterave. Le passage à la herse étrille reste compliqué en premier passage sur des sols plaqués mais possible.



Binage à 4 feuilles avec un cordon de 4 cm

		Prélevée	Levée : coléoptile sort de la surface	Cotylédons	2 Feuilles	De 4 à 12 Feuilles	Jusqu'à récolte
Houe Rotative	Perte de pieds	Moyenne	Non réalisable	Forte	Moyenne	Très Faible	Nulle
	Efficacité adventice	Bonne		Moyenne	Moyenne	faible	Nulle
Herse étrille à câbles	Perte de pieds	Moyenne	Non réalisable	Moyenne	Faible	Très Faible	Nulle
	Efficacité adventice	Bonne		Bonne	Bonne	Bonne	Moyenne
Herse étrille / Rotoétrille	Perte de pieds	Forte	Non réalisable	Forte	Moyen	Très Faible	Nulle
	Efficacité adventice	Bonne		Bonne	Bonne	Bonne	Moyenne
Bineuse	Perte de pieds	Forte	Forte	Forte	Moyenne	Nulle	Nulle
	Efficacité adventice	Nulle	Nulle	Moyenne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
Doigt Kress	Perte de pieds	Non réalisable	Non réalisable	Très Forte	Forte	Moyen	Nulle
	Efficacité adventice			Bonne	Bonne	Moyenne	Moyenne



Binage à 6 feuilles pour casser la croûte

Sébastien FLORENT

#### 4. Lin textile, dernières interventions avec la herse ou la houe

C'est une campagne de désherbage délicate pour les lins textiles. Dans l'Oise, les premiers semis réalisés autour du 20-25 avril sont désormais à une hauteur de 8 à 10 cm. Le temps perturbé de début mai a retardé les 1ères interventions de désherbage mécanique. Pour rester efficaces, les premiers passages réalisés à la herse étrille ont été plus agressifs.

Conséquence, les pertes de pieds occasionnées par le 1<sup>er</sup> passage de la herse sont également plus importantes (de l'ordre de 18 à 23 % sur nos suivis). La qualité des levées reste donc essentielle pour ne pas descendre idéalement en deçà des 1500 plantes/m<sup>2</sup>.

**Désormais, sur des adventices au-delà de 4-6 feuilles vraies, les efficacités deviennent marginales même si les pertes de pieds sont plus limitées sur les passages ultérieurs de herse (de l'ordre de 10% en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> intervention). Il reste quand cela a été envisagé lors du semis, la possibilité de biner le lin à une hauteur de 10 à 15 cm, soit en fin de semaine pour les 1ers semis.**

##### Nouvelle herse étrille HATZENBICHLER « Air-Flow »

Nous avons pu découvrir sur une parcelle de lin, la nouvelle herse étrille à dents indépendantes d'Hatzenbichler. Les ingénieurs de l'entreprise ont développé depuis deux ans en Autriche, un système permettant d'adapter en continu, avec un angle constant, la pression des dents. **La suspension à ressort des dents s'effectue via un vérin pneumatique.**



Le réglage de pression des dents s'adapte d'un panneau à l'autre et se contrôle depuis la cabine de tracteur.



Dans les conditions d'une parcelle avec des adventices bien présentes et pour les plus avancées au stade 2 feuilles, l'intervention réalisée avec la herse étrille le 22 mai s'est avérée très efficace (70 %). Sur un lin à 3 cm, les pertes de pieds de l'ordre de 20 % sont significatives.

Gilles SALITOT

#### 5. Ralentissement de la pousse de l'herbe

La pousse d'herbe moyenne de cette semaine est de 62,5 kg MS/j/ha. Ce ralentissement de la pousse est causé par un vent Nord-Est important et un arrêt des précipitations. Les parcelles ayant été pâturées ces derniers jours ont une croissance faible avec des valeurs comprises entre 20 et 30 kg de pousse. Au contraire, les parcelles n'ayant pas été pâturées ces 15 derniers jours ont une croissance atteignant les 100 kg. Le vent a un impact non négligeable sur les paddocks dégradés au printemps par des problèmes de portances, il les assèche davantage. Cependant, il permet un fanage rapide et de qualité.

Le ralentissement de la pousse de l'herbe et l'absence de précipitations dans les jours à venir incitent à prévoir des surfaces supplémentaires dans le pâturage des animaux. Si cela n'est pas possible, un complément à l'auge peut être envisagé. Le retour sur les paddocks doit être allongé pour laisser le temps à l'herbe de repousser. Il faut également sortir les animaux plus tôt, lorsque l'herbe est à une hauteur de 7 - 8 cm pour garder l'humidité sous le couvert.

Margaux ANSEL

#### 6. Parasitisme des cultures

Cette année, la pression en ravageurs telluriques est particulièrement forte, dû à l'humidité et la météo fraîche de ces derniers mois. En effet, vous avez été nombreux à nous remonter des dégâts de limaces sur betterave et tournesol notamment. Nous avons également observé des dégâts de blaniules sur différentes espèces (maïs, tournesol). Ces petits milles pattes s'attaquent à l'intérieur de la graine l'empêchant ainsi de germer. Les scutigerelles procèdent de la même manière et impactent les mêmes cultures.

Blaniule	Scutigérelle
	
 <p data-bbox="161 730 751 925">Les blaniules peuvent s'attaquer aux semences (photo : grain de maïs) ou aux racines. Dans le second cas, elles laissent des traces de morsures irrégulières et longitudinales sur les racines, qui brunissent après un certain temps et finissent par se nécroser.</p>	 <p data-bbox="799 779 1469 880">Exemple dégâts sur maïs : développement anormal des racines, levées hétérogènes du maïs et disparition de certains pieds ou pieds plus chétifs (source Arvalis)</p>

Face à la présence de ces ravageurs, nous ne pouvons que vous conseiller, une fois de plus, de surveiller les levées de vos parcelles.

N'hésitez pas à faire des comptages de densité. Pour effectuer un état des lieux précis, jalonner 2 rangs sur 10 m de long et compter le nombre de pieds présents. Répéter l'opération au moins 3 fois, jusqu'à 5 fois sur des grandes parcelles.

Si vous laissez les jalons en place, vous pourrez également apprécier la sélectivité de votre désherbage mécanique.

Mégane PERCHE-GUILLAUME

## INFORMATIONS

### 7. Fond d'aide d'urgence Bio : report de la date de dépôt des dossiers au 15 juin

#### Communiqué de la DRAAF Hauts-de-France

« Nous revenons vers vous concernant le dispositif d'aide d'urgence visant à soutenir les exploitations bio en difficulté. **La date limite de dépôt des dossiers a été reculée au 15 juin 2023 inclus.** Cette aide est destinée aux exploitations tirant la totalité de leurs recettes de l'agriculture biologique, dites **100 % bio**, avec une priorité donnée :

- Aux exploitants nouvellement installés (exploitations individuelles ou uniques associés d'une société installés depuis le 1er janvier 2021) ;
- Aux exploitants ayant sollicité un report de charge MSA avant le 21 avril 2023 ;
- Aux dossiers présentant les plus forts pourcentages de **baisse du chiffre d'affaires** de l'année 2022 par rapport à l'année 2021.

**Nous attirons votre attention sur le fait que ces trois critères doivent permettre de classer les dossiers en cas d'enveloppe insuffisante par rapport au nombre de dossiers déposés, mais ne constituent pas des conditions d'éligibilité.**

Le dépôt des dossiers doit se faire via les formulaires de la plateforme de dépôt "démarches simplifiées" selon le département concerné. »

- **Département de l'Aisne :**  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dispositif-d-urgence-soutien-aux-exploitations-bio-aisne>  
Contact : Vincent LELIEVRE - 03 23 27 66 19 - [vincent.lelievre@aisne.gouv.fr](mailto:vincent.lelievre@aisne.gouv.fr)
- **Département du Nord :**  
[https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aide\\_urgence\\_agriculture\\_biologique\\_nord](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aide_urgence_agriculture_biologique_nord)  
Contact : [ddtm-sea-acc@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-sea-acc@nord.gouv.fr) - 03 28 03 86 50
- **Département de l'Oise :**  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dispositif-urgence-soutien-aux-exploitations-bio>  
Contact : Romane PERONNEAU SAINT-JALMES - 03 64 58 16 39 - [romane.peronneau-saint-jalmes@oise.gouv.fr](mailto:romane.peronneau-saint-jalmes@oise.gouv.fr)
- **Département du Pas-de-Calais :**  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dispositif-urgence-soutien-filiere-agriculture-biologique>  
Contact : [ddtm-sea-efa@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:ddtm-sea-efa@pas-de-calais.gouv.fr)
- **Département de la Somme :**  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dispositif-d-urgence-soutien-aux-exploitations-bio>  
Contact : Emilie NINCQ - 03 64 57 24 23 - [emilie.nincq@somme.gouv.fr](mailto:emilie.nincq@somme.gouv.fr)

DRAAF Hauts-de-France

## 8. Vu en plaine

Découvrez les nouvelles herses étrilles en vidéo !

### Air flow – HATZENBICHLER



### Aerostar fusion - EINBOCK



Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur [www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr). Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME [megane.guillaume@npdc.chambagri.fr](mailto:megane.guillaume@npdc.chambagri.fr) (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – [gilles.salitot@oise.chambagri.fr](mailto:gilles.salitot@oise.chambagri.fr) (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

